

<https://enseignants.se-unsa.org/Enseigner-en-CPGE-Ou-comment-a-qui-demander>



Enseignants de l'Unsa

# Enseigner en CPGE : Où, comment, à qui demander ?

- Je suis... - Prof de lycée - collège - Je suis agrégé-e -

Date de mise en ligne : vendredi 23 novembre 2018

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

Près de 6 000 enseignants exercent en CPGE (Classe préparatoire aux grandes écoles) où ils préparent plus de 86 000 étudiants aux concours d'entrée aux écoles normales supérieures de Lyon et de Paris ainsi qu'aux écoles normales supérieures de commerces où encore aux écoles vétérinaires. Chaque année, les enseignants qui souhaitent obtenir une affectation pour ces classes doivent participer au mouvement spécifique des mutations. Ils étaient 3200 l'an dernier.

### Les postes proposés

Les CPGE peuvent être économiques et commerciales, littéraires ou scientifiques. La liste des classes préparatoires est publiée chaque année en mai au [journal officiel](#). Le SE-Unsa revendique des procédures claires et transparentes pour l'affectation des postes dans l'enseignement post-bac et dans l'enseignement supérieur.

### Le calendrier

- Mi-novembre/début décembre : saisie des candidatures.
- Fin janvier-début février : avis de l'inspection générale, projet d'affectation.
- Début mars : résultats définitifs.

### Comment candidater ?

La procédure est entièrement dématérialisée .

Sur l'application Siam (accessible depuis I-prof), chaque candidat :

- consulte les postes vacants ;
- constitue son dossier (CV, lettre de motivation), rapport d'inspection) ;
- formule maximum 15 vœux.

### Le dossier

Il n'est pas rare que l'inspection générale (IG) contacte les candidats. Il est donc indispensable que le dossier comporte des coordonnées à jour. De même, l'IG s'appuyant sur les rapports d'inspection, il est nécessaire de joindre son dernier rapport d'inspection au dossier. Enfin la lettre de motivation est un élément déterminant. Loin d'être redondante avec le CV, elle doit mettre en perspective le CV en précisant et valorisant:

- les motivations ;
- les compétences et les qualités que le candidat va pouvoir mettre au service des élèves de CPGE ;
- l'engagement et la disponibilité.

### Les critères de sélection

La concurrence est féroce (ex : 247 candidatures pour 12 postes en histoire-géographie en 2017). Pour départager les candidats, les IG de chaque discipline ont leurs critères de sélection mais dans l'ensemble, ils recherchent :

- l'excellence disciplinaire (rang de concours à l'agrégation) ;
- les qualités scientifiques (publications, travaux de recherche, thèse) ;
- les qualités pédagogiques (inspection réussie et récente) ;
- l'expérience dans le supérieur (y compris les colles en CPGE) ;
- les services rendus (remplacement en CPGE, jurés de concours) ;

- la mobilité.

### Les conseils du SE-Unsa

- Élargir ses vœux (ne pas se limiter à des vœux établissements, aux grandes villes et aux postes affichés vacants).
- Prendre l'attache du chef d'établissement d'accueil (son avis est pris en compte).
- Ne pas candidater à la légère : une affectation au mouvement spécifique annule une affectation obtenue à l'inter.

Vous voulez connaître les critères de sélection dans votre discipline, vous avez des questions sur les CPGE ?  
Contactez-nous sur [mutations@se-unsa.org](mailto:mutations@se-unsa.org).